



UNSP

(Union Nationale des Services Publics)

UNSP–Secteur Finances



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Gestion humaine des ressources vs gestion des ressources humaines

La brochure *L'absentéisme pour maladie chez les fonctionnaires fédéraux – 2013* publiée par le Medex souligne la progression constante du nombre de burn-out et de maladies liées au stress au sein de la Fonction publique fédérale.

Il est urgent de reconstruire des services publics efficaces et cela ne pourra se faire que si l'on fait le choix d'une gestion véritablement humaine de ces services et de leurs fonctionnaires.

La brochure *L'absentéisme pour maladie chez les fonctionnaires fédéraux – 2013* vient d'être publiée par le Medex (le service d'expertise médicale du SPF Santé publique, chargé du contrôle des absences pour maladie des fonctionnaires) et ses conclusions sont claires. Le nombre moyen de jours de travail non prestés pour cause de maladie est de 6,88 pour 100 jours de travail, en 2013, contre 6,93 jours en 2012. L'absentéisme des fonctionnaires fédéraux enregistre donc un statu quo. Plus précisément, les fonctionnaires sont malades un peu plus fréquemment (2,08 fois en 2013 contre 1,93 fois en 2012), mais moins longtemps (7,26 jours en moyenne en 2013, contre 8,27 jours en 2012).

Mais ce qu'il convient surtout de souligner, c'est que les raisons de ces absences évoluent et si c'est la catégorie des maladies liées au stress qui enregistre le plus grand nombre de jours non prestés, c'est plus précisément le burn-out qui enregistre la plus grande progression, une progression d'ailleurs constante depuis 2008. Medex souligne une augmentation régulière et importante, année après année, du nombre de certificats sur lesquels le médecin traitant a indiqué le burn-out comme diagnostic. Parallèlement, il constate aussi que la durée d'absence totale entre 2008 en 2013 a plus que triplé et qu'elle s'élève à 64.507 jours d'absence en 2013.

Cette progression des absences liées au stress ou à un éventuel burn-out devrait interpeller les responsables de la gestion des ressources humaines dans le secteur public. Il est en effet intéressant de constater combien ces managers, soucieux de copier et d'imiter tout ce qui se fait dans le secteur privé, ne parviennent en fin de compte qu'à répandre dans leur propre secteur les aspects les plus négatifs, les moins efficaces et les plus destructeurs du privé. À force de réduction des effectifs et de restructurations dictées par des préoccupations purement carriéristes, personnelles et souvent mégalomaniaques, ces managers n'introduisent que pression, stress, désorganisation, inefficacité, déresponsabilisation, infantilisation et démotivation au sein des agents des services publics.

Il est urgent de retrouver la raison, de reconstruire des services publics efficaces et cela ne pourra se faire que si l'on fait le choix d'une gestion véritablement humaine de ces services et de leurs fonctionnaires.

Personnes de contact : Aubry MAIRIAUX (+ 32) (0)497 86.12.80

L'UNSP est une organisation syndicale représentative du Comité de Secteur II - Finances,
en vertu de l'article 8, § 1er, 2°, de la Loi du 19 décembre 1974 [Avis de la ministre de la Fonction publique publié au MB du 24 novembre 2010]

Communiqué de presse – *Gestion humaine des ressources vs gestion des ressources humaines ! (2014-07-23)*

UNSP - Secteur Finances, Rue des Colonies, 18-24 Bte 4 - 1000 BRUXELLES

☎ 0032 – (0)2 – 218.16.59 ☎ 0032 – (0)2 – 217.99.71 @ : unsp.fin@unsp-finances.be SITE WEB: <http://www.unsp-finances.be>